Coupe Neptune 2014

RAMATUELLE

Organisée par le CESTA
Du 27 septembre au 1er octobre
2014

Information Générales:

Pour la 36ème édition de la coupe NEPTUNE, le CESTA a choisi de vous faire découvrir le site de RAMATUELLE.

La Coupe aura lieu du 27 septembre au 1er octobre 2014
Les participants sont attendus le samedi 27 avant 18h30. Un briefing est prévu vers 19h00 avant le repas.
Le départ est prévu le mercredi 1er octobre en début d'après-midi, après le déjeuner.

7 plongées sont prévues (une par demi journée).
Le choix des sites se fera par le DP du CESTA suivant les indications du club de plongée en fonction de la météo. Les tombants et les épaves sont situés entre 5 et 20 mn de bateau maximum :
* Exploration d'épaves mythiques comme le RUBIS.
* Découverte de tombants riches en corail, gorgones, faune et flore comme LA ROCHE ROUSSO et LES QUAIROLLES.

Tarifs:
(pour une arrivée le samedi 27/9 au soir)

Plongeur: 465 € (7 plongées comprises)
Accompagnant: 285 € (visites guidées comprises, hors transport)

Transport:

Le transport n'étant pas prévu par le CESTA, chaque club devra être autonome (véhicules fortement conseillés sur place). Nous recommandons que chaque club venant en minibus ait au moins un accompagnant chauffeur. Cela sera utile/nécessaire pour les sorties des accompagnants.

Moyens d'accès :

- En voiture : Autoroute A8, sortie le Muy, direction Ste Maxime, Ramatuelle, puis village Léo Lagrange route bonne terrasse.

Hébergement:

L'hébergement se fera sur le site du village LEO LAGRANGE de RAMATUELLE (www.touristraleoramatuelle.com)

Le logement s'effectue en appartement avec chambre triple ou quadruple. Les chambres disposent de deux espaces séparés avec 1 ou 2 lits dans la première partie et 2 lits ou 1 lit couple dans la deuxième partie. Il y a possibilité de loger des couples en chambres doubles. Draps et serviettes de toilette sont fournis

Pour les affectations de chambres, selon les souhaits de chacun, merci de compléter le fichier EXCEL joint.

Repas:

Il s'agit d'un séjour en pension complète, les repas seront donc fournis tout au long du séjour du samedi soir (diner) au mercredi midi (déjeuner).

Plongée:

Les plongées seront organisées par le club Cap Camarat Plongée (http://www.capcamaratplongee.com) situé sur le site de Léo Lagrange (plage du village), au moyen de bateaux et semi-rigides qui partiront en décalé. Les blocs équipés et gonflés sont transportés par pick-up jusqu'à 10 m de l'embarquement.
En cas de mauvaise météo (fort **vent** de Sud-Est, ce que nous ne souhaitons pas !), nous devrons partir du Port de Cavalaire ou de St Tropez (1/2 heure de route, à effectuer par nos propres moyens).
Les blocs seront fournis (12 et 15 L double robinetterie) mais pas les plombs.
Nitrox 32% possible sur commande (10€/plongée)
Prévoir un cintre pour sa combinaison. Caisse « de déménageur » interdite.
Cf Annexe pour la règlementation

Accompagnants:

Outre les activités variés proposées par le Club Léo Lagrange, nous vous proposons:

- ❑ Dimanche 28 septembre : Visite guidée de Ramatuelle (office du tourisme)
- ❑ Lundi 29 septembre : visite à 15h Domaine du Rayol (27 km de Ramatuelle)
- ❑ Mardi 30 septembre :Randonnée au Cap Camarat (guide naturaliste)

Inscription:

Début des inscription à partir du 1er mars 2014
Clôture le 30 mars 2014

30% du montant total du séjour encaissé à la clôture des inscriptions, soit:
140€ pour un plongeur
90€ pour un accompagnant
Le solde sera à envoyer avant le 15 juillet 2014

Chèques à l'ordre de ASCEA-CESTA Section Plongée
À faire parvenir à

ASCEA-CESTA Section Plongée
À l'attention de Jacques COUZI
15 avenue des sablières
CS 60001
33116 Le Barp Cedex

Fichier Excel complété à envoyer par mail à couzi@infonie.fr

Conditions d'annulation

Plongées : pas de remboursement à partir de 1 mois avant la Coupe
Léo Lagrange: inscription – 31 jours de la Coupe: 35 euros
30-21 jours : 30%
20- 8 jours: 50%
7-3 jours : 75%
3- 0 jours : 100%

Vos contacts au CESTA

Jacques COUZI
(organisation générale)
05 57 04 46 13
06 83 74 22 96
couzi@infonie.fr

Jean-Paul ARNOUL
(responsable plongées)
05 56 88 89 91
06 81 44 35 89
jp.arnoul.33@orange.fr

Valérie MAUGUEN
(secrétariat)
05 57 04 48 24
06 65 68 96 10
hermouetmauguen@free.fr

Règlement de la Coupe

1 - Règles de pratique de l'activité :
La règlementation est précisément celle du Code du Sport et de la FFESSM.
Nous demandons à toutes les sections et leurs membres encadrants de respecter scrupuleusement, notamment:
• Les consignes des directeurs de plongées de chaque bateau
• Les profondeurs (abandon de la tolérance des 5 mètres depuis juin 2010)
• Les directeurs de plongées auront la responsabilité de recueillir les paramètres de plongées et de les noter sur les feuilles de sécurité.

Chaque club participant désignera un correspondant technique pour participer à la constitution des palanquées ainsi que quelques volontaires DP pour les bateaux.

2 - Règles du concours Neptune :
Le concours est basé sur la réalisation de jeux ou de questionnaires dans l'esprit, renouvelé, de la Coupe

Il y aura un classement :
- club
- plongeur Femme
- plongeur Homme
- accompagnant

Pour le classement club, un minimum de 5 participants sera nécessaire à une section pour être classée dans cette catégorie.
Ce classement sera effectué sur les meilleurs scores correspondant à un nombre de plongeurs équivalent au plus petit dénominateur commun entre toutes les sections, c'est à dire sur un nombre de 5 ou plus.

Règlement de la Coupe

3 - Assurances et Licences :
Chacun des participants plongeurs devra avoir une licence 2014, une assurance individuelle (via la licence ou une autre assurance), un certificat médical à jour et un diplôme reconnu par le code du sport.

Chacun des responsables club se charge de vérifier et de collecter ces papiers et de les présenter à l'arrivée au responsable plongée de la Coupe Neptune ou si possible de nous les faire parvenir 15 jours avant.

Pour des raisons d'assurance, les accompagnants qui seront transportés lors des sorties par les minibus du CESTA devront être membre de l'AS de leur club.

Sponsors

TOPSTAR

FFESSM.fr

UNION NATIONALE DES A.S

DECATHLON

INEO Com
GDF SUEZ

DOMAINE DE GRANDMAISON
PESSAC-LÉOGNAN
APPELLATION PESSAC-LÉOGNAN CONTRÔLÉE

Bio Contact

LBM BIOCONTACT
77 av Pyrénées,
33114 LE BARP

CHÂTEAU
RABAUD-PROMIS
PREMIER GRAND CRU CLASSÉ
SAUTERNES

GRAND VIN DE BORDEAUX
DOMAINE DU
NOBLE
APPELATION LOUPIAC CONTROLEE

éditions
gap

CHÂTEAU BARDINS
PESSAC-LÉOGNAN
GRAND VIN DE GRAVES

Grand Vin de Bordeaux
CHATEAU
SEGUIN
PESSAC-LÉOGNAN